



Syndicat de l'enseignement
de la région des Moulins (CSQ)

EN ÉDUCATION

**FAUT QUE
ÇA CHANGE
MAINTENANT!**

NÉGO
SECTEUR PUBLIC

CSQ
Centre des syndicats
du Québec

CD-1920-01-28-04

Négociation 2020



Extrait des offres patronales



Deux résolutions prises à l'Assemblée nationale

Le 21 février 2019

« Que l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'allouer prioritairement les ressources budgétaires nécessaires aux services aux élèves et à l'amélioration des conditions de travail des enseignants, des professionnels et du personnel de soutien ainsi que la mise à niveau des infrastructures »

Adopté à l'unanimité (113 députés présents)

Le 2 octobre 2019

Extrait d'une motion provenant de madame Rizqy pour notamment souligner la journée nationale des enseignants :

[...]

« Qu'elle souligne l'importance de valoriser la profession, tant pour attirer de futurs enseignants [mais aussi] pour retenir ceux qui sont déjà en poste; »

[...]

« Qu'elle demande au gouvernement de s'engager à améliorer les conditions de travail des enseignants dans le cadre de la négociation qui s'amorce afin qu'elles soient à la hauteur de leur rôle dans la société; »

[...]

Adopté à l'unanimité (107 députés présents, dont 63 de la CAQ)

1er enjeu : Règles de formation de groupes

- ▶ Revoir la pertinence de la notion de moyenne au niveau de la commission pour l'ensemble des groupes de chaque type d'élèves.
- ▶ Ajouter des motifs de dépassement des maxima aux quatre motifs actuellement prévus à l'entente.
- ▶ Revoir les règles de formation des groupes d'élèves au premier cycle du secondaire.

2^e enjeu: Élèves HDAA intégrés en classe régulière

- ▶ Retirer la pondération a priori pour les élèves 14, 50 et 53.
- ▶ Clarifier que l'enseignante ou l'enseignant doit avoir mis en œuvre des stratégies d'interventions pédagogiques ou sociales avant de demander des services.
- ▶ Revoir les modalités entourant la composition de l'équipe du plan d'intervention.
- ▶ Revoir les fonctions et responsabilités des enseignantes et enseignants au sein des l'équipe du plan d'intervention, particulièrement dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi du plan.

3^e enjeu: Lourdeur de la tâche, manque de temps et d'autonomie

- ▶ La responsabilité de l'enseignante ou l'enseignant d'utiliser les moyens appropriés pour assurer la qualité de l'éducation à laquelle l'élève est en droit de s'attendre.
- ▶ Renforcer l'obligation de développement professionnel continu de l'enseignante ou l'enseignant tout au long de sa carrière, de l'engagement dans un plan de développement et de reddition de comptes associée à ce plan.
- ▶ Préciser que le développement professionnel continu doit, entre autres, tenir compte des besoins des élèves et de l'utilisation optimale du numérique.
- ▶ Prévoir que l'enseignante ou l'enseignant transfère le contenu de ses apprentissages dans sa pratique professionnelle.
- ▶ Prévoir une obligation de disponibilité pour répondre à des besoins spécifiques, ponctuels ou urgents.
- ▶ Préciser le rôle collaboratif de l'enseignante ou l'enseignant de l'équipe-école.

3^e enjeu: Lourdeur de la tâche, manque de temps et d'autonomie

- ▶ Prévoir que l'enseignante ou l'enseignant participe activement à la mise en oeuvre du plan d'engagement vers la réussite et du projet éducatif.
- ▶ Prévoir que l'enseignante ou l'enseignant actualise ses approches selon les meilleures pratiques pédagogiques (N).
- ▶ Introduire la responsabilité de l'enseignante ou l'enseignant d'adapter sa démarche pédagogique en fonction des besoins et capacités de chacun des élèves qui lui sont confiés.
- ▶ Ajouter l'obligation d'utilisation des outils numériques en soutien à l'apprentissage et pour certaines responsabilités pédagogiques et administratives.
- ▶ Redéfinir les paramètres de la tâche .
- ▶ Augmenter le nombre d'heures de présence à l'école et, conséquemment, l'horaire hebdomadaire.
- ▶ Établir que la prestation de travail s'effectue au-delà du temps de présence à l'école (N).
- ▶ Augmenter la tâche assignée.

3^e enjeu: Lourdeur de la tâche, manque de temps et d'autonomie

Formation générale aux adultes

- ▶ Participer activement aux activités promotionnelles du centre.
- ▶ Prévoir la possibilité d'une complète annualisation de la tâche.
- ▶ Prévoir que la semaine régulière de travail inclut la possibilité d'offrir des services éducatifs les fins de semaine (N).

3^e enjeu: Lourdeur de la tâche, manque de temps et d'autonomie

Formation professionnelle

- ▶ Prévoir que la semaine régulière de travail inclut la possibilité d'offrir des services éducatifs les fins de semaine.
- ▶ Participer activement aux activités promotionnelles du centre.
- ▶ Clarifier dans quelles circonstances la supervision de stages est assimilable à la présentation de cours et leçons.

4^e enjeu: rémunération

- ▶ Aucune

5^e enjeu: Précarité et entrée dans la profession

- ▶ Introduire à l'entente une obligation de participer aux mesures d'insertion professionnelle de la commission.
- ▶ Revoir les règles de rémunération, y compris les durées et diviseurs qui leur sont associés.

6^e enjeu: Respect de la convention collective et des droits du personnel enseignant

- ▶ Revoir le nombre de jours de libérations syndicales occasionnelles.
- ▶ Encadrer les libérations syndicales occasionnelles utilisées collectivement.
- ▶ Augmenter le préavis exigé pour informer la commission de la libération syndicale.
- ▶ Prévoir que le remboursement se fait, peu importe que l'enseignante ou l'enseignant soit remplacé ou non.

Autres éléments patronaux

- ▶ Cesser le comblement de la différence entre l'IRR versée par la CNESST et le plein traitement de l'enseignante ou l'enseignant victime d'une lésion professionnelle.
- ▶ Assouplir les balises pour la détermination de la période de repas.

Conclusion

D'autres demandes qui concernent une minorité d'enseignantes ou d'enseignants, mais qui viennent toucher des principes importants et qui auront des impacts sur leurs conditions de travail.